



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DU VUACHE**

Vulbens, le jeudi 3 décembre 2020

*COMITE SYNDICAL DU MARDI 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2020 A VIRY*

**COMPTE-RENDU**

**Nombre de délégués en exercice** : 22  
**Nombre de délégués présents** : 16  
**Nombre de délégués votants** : 16  
**Date de convocation** : 24 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le premier décembre à dix-neuf heures, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Viry, sous la présidence de madame Sylvie RINALDI, Présidente.

**Présents** : MERY L. (Chaumont), CHAUMONTET D. (Chaumont), ROTH J.-L. (Chênex), LAPRAZ L. (Chevrier), CHATELAIN C. (Chevrier), MERMIER M.-C. (Clarafond-Arcine), PERROTIN C. (Dingy-en-Vuache), FUHRMANN P. (Jonzier-Epagny), DUPARC J. (Jonzier-Epagny), EXCOFFIER D. (Valleiry), BARANSKI F. (Valleiry), MARTINET S. (Vers), LAUREAU P. (Vers), BARBIER C. (Viry), DUPONT L. (Viry), RINALDI S. (Vulbens),  
**Excusés** : VALLENTIEN J. (Chênex), KOCH V. (Clarafond-Arcine), OCTAVE T. (Dingy-en-Vuache), FOL Y. (Savigny), CESMAT F. (Savigny), FOL C. (Vulbens), PREVOST C. (LPO74),  
**Invités** : BORDON J. (CEN74), RIESEN J. (ONF), PATRY S. (SIV).

Madame Sylvie Rinaldi, Présidente du Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV), accueille les membres du comité syndical dans la grande salle de l'Ellipse de Viry.

Le quorum étant atteint, Madame la Présidente expose l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR :**

- Bilan des actions réalisées par le SIV,
- Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu de la séance du 16/09/20,
- BP 2020 : décisions modificatives,
- Frais de déplacement des conseillers scientifiques du SIV,
- Convention de partenariat pour l'organisation du service de pressage de fruits des vergers du Salève au Vuache,
- Débat d'orientations budgétaires 2021,
- Questions diverses : Bilan Crapauducs, Comité de pilotage Natura 2000/CTENS, Prochaine réunion du SIV, etc.

**BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIV :**

Madame la Présidente invite Stéphane Patry à présenter le bilan des actions réalisées par le SIV depuis le 16 septembre 2020 :

- **Samedi 19 septembre** / Pays du Vuache : Seconde édition du « Vuache CleanUp ». 48 participants. 4 zones d'intervention :

- Bords de route entre Valleiry, Vulbens et Chevrier,
  - Décharge sauvage à l'extrémité du Vuache, face à l'ancienne carrière du district (commune de Clarafond-Arcine),
  - Ancienne décharge du Malpas, près de la cascade de Borbannaz (commune de Chaumont),
  - Zone périphérique autour de l'écopont de Viry (autoroute A40).
- Environ 36 m<sup>3</sup> de déchets collectés.

- **Du 21 septembre au 9 octobre** / Valleiry et Viry : Balisage de deux nouvelles boucles PDIPR (Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées) : « *A travers les Grands Bois* » (pédestre + équestre) et « *Les Eglises et les Chapelles de Viry* » (pédestre).
- **Jeudi 24 septembre** / Chaumont : Restauration du Marais du Dauzet / Entreprise spécialisée C. Vistalli (broyage). Fiche action (FA) n°6 du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) « Vuache Champagne Genevois ».

Jacques Bordon propose si possible (et si nécessaire) d'enlever la matière issue du broyage (actuellement laissées sur place et importante par endroits).

- **Samedi 26 septembre** / Jonzier-Epagny : Sortie découverte ENS « *Le verger une nature à déguster* ». 20 participants et 13 bénévoles pour le chantier d'entretien du verger.
- **Les 7 et 15 octobre** / Marais du Dauzet (Chaumont) et Marais des Hospices (Clarafond-Arcine) :
  - Relevés des sondes piézométriques,
  - Gestion du site de réimplantation des Œillets superbes.
- **Jeudi 8 octobre** / Viry : Réunion de conciliation pour le passage des randonneurs sur le chemin communal de La Férat (Boucle transfrontalière).
- **Samedi 10 octobre** / Viry : Sortie découverte ENS « *Chantier participatif à la Vigne des Pères* ». 11 participants.
- **Samedi 17 octobre** / Chevrier : Sortie découverte ENS « *La vie cachée des champignons* ». 15 participants.
- **Du 19 octobre au 6 novembre** / SIV : Seconde partie du stage de Dana-May Crettenand (BTS GPN). Poursuite de l'inventaire « Grand Capricorne » sur les communes de Chevrier, Vulbens et Dingy-en-Vuache.
- **Lundi 2 novembre** / Chaumont : Intervention des étudiants du BTS Gestion et Protection de la Nature (ISETA / POISY) sur la remarquable prairie sèche du Pré du Feu - FA n°6 du CTENS.
- **Jeudi 5 novembre** : Renouvellement (provisoire) de tous les panneaux d'information sur la réglementation des Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB) :
  - Versant ouest du massif du Vuache,
  - Crêt de Puits et Teppes de la Repentance,
  - Vigne des Pères.
- **Vendredi 6 novembre** : Dernière journée de collecte de pommes et de poires / Salève – Vuache. Bilan : 24 tonnes de fruits collectés !
  - 14 tonnes de pommes pour le Bidoyon (environ 8500 bouteilles),
  - 9 tonnes de poires Maudes et de pommes pour le Cidre bouché (environ 4500 bouteilles),
  - 1 tonne de poires Blesson pour la Rissoline (environ 600 pots de 700 g).
- **Lundi 16 novembre** / Jonzier-Epagny : Entretien de la prairie sèche « Aux Tirées » par l'équipe technique du SIV et Apollon74. FA n°4 du CTENS.

- **Du 16 au 20 novembre** / Viry : Entretien des biotopes protégés par l'équipe technique du SIV. FA n°5 et 10 du CTENS.
- **Les 17 et 18 novembre** / Vulbens : Livraison des commandes d'arbres fruitiers (3 pépiniéristes différents) pour les vergers communaux (11) et les propriétaires (35).

**Bilan de 15 années d'actions :**

- o 492 arbres plantés (158 sur le domaine public et 334 sur le domaine privé),
- o 40 propriétaires concernés,
- o 14 espèces fruitières et 162 variétés !

David Excoffier informe l'assemblée que la Commission Environnement de la Communauté de Communes du Genevois (CCG) étudie actuellement des projets de plantations pour limiter les « îlots de chaleur urbains ». Il propose de rappeler aux communes l'action que mène le SIV, pour les inciter à replanter des arbres fruitiers de variétés traditionnelles.

- **Lundi 30 novembre** / Viry : Les enfants de la classe CM1/CM2 de l'école Marianne Cohn ont participé à la plantation d'un verger communal dans le futur jardin partagé de Viry. La particularité de ce verger, c'est que la plantation d'arbres fruitiers prend place dans un nouvel espace où sera implanté un jardin partagé de 800m<sup>2</sup>, avec un potager de légumes et un jardin d'aromatiques. Ce jardin partagé sera entretenu par des familles de Viry, dans un esprit de jardin biologique et de respect de la nature. Ce jardin partagé est une activité de la MJC de Viry. Les enfants ont plantés 7 arbres fruitiers de variétés locales, en demi-tige (Cerisiers Bigarreau Burlat et Bigarreau Reverchon, Cognassier Champion, Pruniers Reine claudie dorée et D'ente, Poirier Louise Bonne et Pommier Belle de Boskoop rouge). Le SIV a financé les arbres et l'association Apollon74 a animé la plantation.

Stéphane PATRY termine avec une pensée pour Gilbert Philippe, habitant de Chevrier, qui nous a quitté au début de l'automne 2020. Son talent de vannier était mis à l'honneur chaque année, lors des rencontres autour des vergers traditionnels du Salève au Vuache, où il prenait plaisir à expliquer son savoir-faire et à vendre quelques-uns de ses robustes et splendides paniers. Au revoir Gilbert !

Louis Lapraz est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 16 septembre 2020

**DELIBERATIONS :**

**BP 2020 : DECISION MODIFICATIVE N°1**

*Sur proposition de Madame la Présidente, l'assemblée adopte à l'unanimité les virements de crédits suivants :*

**SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES :**

60622	Carburants	- 2 000 €
60632	Fournitures de petit équipement	+ 3 700 €
61521	Terrains	- 1 400 €
615231	Entretien et réparations de voiries	+ 1 400 €
61524	Bois et forêts	- 1 572 €
61558	Autres biens mobiliers	+ 400 €

**SECTION DE FONCTIONNEMENT / RECETTES :**

744	FCTVA	+ 528 €
-----	-------	---------

## FRAIS DE DEPLACEMENT DES CONSEILLERS SCIENTIFIQUES DU SIV

*Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que conformément aux statuts du SIV (article 6), le comité peut s'entourer de personnalités qualifiées (experts scientifiques) en vue d'éclairer ses décisions.*

*Il s'agit notamment des représentants :*

- du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (CEN74),
- de la Ligue pour la protection des oiseaux de Haute-Savoie (LPO74).

*Dans le cadre de l'exercice de leur mission, ces conseillers scientifiques sont amenés à effectuer des déplacements avec leur véhicule personnel. Il convient par conséquent de leur rembourser leurs frais de déplacement suivant le barème applicable à la fonction publique territoriale.*

**Après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :**

- 1) **APPROUVE** la proposition de Madame la Présidente,
- 2) **DIT** que le remboursement des frais de déplacement des conseillers scientifiques du SIV, sera réalisé à la fin de chaque semestre, suivant un état dressé par les intéressés.

## CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ORGANISATION DU SERVICE DE PRESSAGE DE FRUITS DES VERGERS DU SALEVE AU VUACHE

*Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que le Syndicat Intercommunal du Vuache et le Syndicat Mixte du Salève mènent depuis près de 20 ans des actions de sauvegarde des vergers traditionnels de haute-tige sur leur territoire de compétence (38 communes concernées).*

*Outre l'entretien et la replantation d'arbres fruitiers ainsi que la formation des propriétaires de vergers, les syndicats ont mis en place un service gratuit de pressage et de fruits (pommes et poires) et de pasteurisation, pour les particuliers, depuis 2011.*

*Ce service remporte un franc succès avec près de deux cent personnes qui, selon les années et la production, y participent. Depuis 2013, la ferme de Ninin, puis la ferme de l'Amarante et en 2020 la Ferme de Chosal, se sont associées au projet et occupent une place centrale dans l'organisation : lieux de collecte et de restitution, transformation des fruits et vente des produits restants.*

*L'objet de cette convention est de définir le rôle de chacune des parties dans l'organisation de ce service, voué à perdurer et éventuellement se développer avec un autre point de collecte vers le pays du Vuache.*

*Madame la Présidente donne ensuite lecture du projet de convention de partenariat pour l'organisation du service de pressage de fruits des vergers du Salève au Vuache.*

**Le Comité syndical, oui l'exposé de Madame la Présidente, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- 1) **APPROUVE** le modèle de convention de partenariat pour l'organisation du service de pressage de fruits des vergers du Salève au Vuache,
- 2) **AUTORISE** Madame la Présidente à signer cette convention ainsi que toutes les pièces qui s'y rapporteront.

Claude Barbier regrette que les syndicats se soient appropriés les noms « Bidoyon » et « Maude », qui sont encore bien utilisés dans la région. L'assemblée propose (si possible) de modifier les marques par « Bidoyon du Salève et du Vuache » et « Maude du Salève et du Vuache ».

## DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

*Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus, ont l'obligation d'organiser un débat d'orientations budgétaires, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget (articles L. 5211-36 et L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).*

Par conséquent, Madame la Présidente présente au comité les orientations budgétaires pour l'année 2021. Cette présentation retrace les informations financières essentielles concernant le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) à savoir :

- Les structures des dépenses et des recettes réelles d'investissement et de fonctionnement,
- Les évolutions des subventions de fonctionnement et des contributions communales,
- L'état de la dette,
- Les effectifs de la collectivité et les charges de personnels.

Elle expose ensuite les différents domaines d'actions du syndicat et les dépenses et recettes qui sont envisagées pour 2021, dans le cadre :

- Du schéma directeur de la randonnée du Pays du Vuache,
- Du programme de sauvegarde des vergers traditionnels du Salève au Vuache,
- De la gestion du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache »,
- Du contrat de territoire « Espaces Naturels Sensibles » Vuache Champagne Genevois,
- Etc.

Luc Mery informe l'assemblée qu'il n'est plus nécessaire de financer la réédition de 200 dossiers pédagogiques « Corridors Biologiques » à l'attention des enseignants (1 000 €). 5 000 exemplaires ont été redistribués pour le Genevois par l'Etat de Genève.

Claude Barbier estime que le renouvellement des panneaux « SPCV » en « SIV » pour l'ensemble des panneaux d'information situés à l'entrée des chemins desservant la montagne du Vuache (une quinzaine) n'est pas nécessaire. L'assemblée demande à connaître les coûts de fabrication avant de se prononcer. Elle demande également d'étudier la pose d'autocollant.

David Excoffier souhaiterait que le SIV soit acteur de la démarche d'extinction de l'éclairage public, notamment en sensibilisant les communes sur les effets bénéfiques de cette mesure sur la faune, notamment les insectes (papillons de nuit) et les oiseaux migrateurs. Luc Mery propose de concevoir un document de communication. Il explique que France Nature Environnement (FNE) a déjà travaillé sur ce sujet.

**Après débat, l'assemblée à l'unanimité approuve les orientations budgétaires du SIV pour l'année 2021.**

#### QUESTIONS DIVERSES :

- **Bilan Crapauducs** : Luc Mery, chargé de missions de l'association de protection de la nature Apollon74, présente le bilan de l'opération « Crapauducs » pour l'année 2020 (Valleiry et Viry).

*Pour Valleiry : les filets ont été installés le 15 février par une cinquantaine de bénévoles et retirés quelques jours après le début du premier confinement. Les résultats sont les plus bas des 6 années de suivi avec seulement 56 individus collectés dans les filets. La route communale de Grateloup étant fermée par arrêté du Maire, cela facilite grandement le suivi et participe à la diminution des écrasements. Malheureusement, l'arrêté est très peu respecté. Malgré les recherches dans les environs proches du site de reproduction des amphibiens, peu de pontes ont été observées dans les quelques gouilles ou mares forestières. C'est quand même avec satisfaction qu'une grande quantité d'œufs a été contactée dans une belle zone humide forestière située dans la forêt de Matalilly. Une animation foncière est en cours pour pouvoir gérer cette mare, qui se referme petit à petit (développement des saules).*

*Pour Viry : le passage de migration des amphibiens c'est terminé juste au début du confinement, les filets ont donc pu être démontés mi-mars. Deux sites sont équipés, un sur la RD 18 et un sur la RD 23. Ils sont suivis par la LPO depuis 2004 avec des résultats fluctuants d'une année sur l'autre entre 86 et 849 (146 en 2020) pour la RD 34 et entre 25 et 211 (25 en 2020) pour la RD 18.*

- **Comité de pilotage Natura 2000/CTENS** : Initialement programmé le lundi 7 décembre 2020 à Vulbens, la réunion a été annulée en raison du prolongement du confinement jusqu'au 15 décembre. Par ailleurs, l'organisation du Copil en visioconférence n'a pas été envisagée compte tenu du nombre de participants et du nombre d'intervenants (une dizaine). En conséquence, il est proposé d'attendre le début de l'année 2021 pour organiser cette rencontre, dans de meilleures conditions.

Luc Mery rappelle que pour l'élection du (ou de la) président (e) du Copil Natura 2000, il faudra bien respecter la procédure. En effet, seuls les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements peuvent désigner parmi eux le président du comité de pilotage du site Natura 2000 ... ». Il s'agit donc des 8 communes concernées par Natura 2000 : Chevrier, Vulbens, Dingy-en-Vuache, Savigny, Chaumont, Musièges, Contamine-Sarzin et Clarafond-Arcine, ainsi que des EPCI (Syndicats intercommunaux du Vuache et Communautés de communes : du Genevois et Usses & Rhône). Un débat doit être engagé dans les conseils municipaux pour présenter les candidatures.

- **Forêt du Bois de la Saint-Jean** : Jérôme Riesen (ONF) présente à l'assemblée le programme d'actions préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier du SIV. Il s'agit notamment de travaux de maintenance (entretien du périmètre par débroussaillage manuel et marquage à la peinture), de travaux environnementaux et de prestations d'études et de services (travaux d'entretien de piste/chemin). Le montant total estimé des actions s'élève à 4 740 €. La proposition sera étudiée en détail lors de la prochaine réunion du bureau SIV.

Avant de conclure, Cédric Châtelain informe le comité qu'il a observé une mortalité importante des vieux frênes dans le Vuache. Jérôme Riesen explique que les arbres souffrent d'une maladie : la Chalarose du frêne, dont le responsable est un champignon venu d'Asie.

On observe cependant chez le frêne un gradient de sensibilité avec des individus tolérants qui restent sains. Cette caractéristique est héréditaire. Cela signifie qu'en conservant les arbres tolérants, les nouvelles générations de frênes devraient à long terme être moins impactées par la Chalarose.

Denis Chaumontet propose à l'assemblée qu'un panneau d'interdiction de circulation des engins motorisés soit installé à l'entrée du chemin du Chenay (Chessenaz), puisque à l'extrémité Est de ce chemin (intersection avec le chemin dit de Dannecy / Chaumont), la circulation des véhicules à moteur est déjà interdite. Stéphane Patry se charge de prendre contact avec la commune de Chessenaz.

Enfin, Luc Mery informe l'assemblée que le bureau a prévu de rencontrer prochainement les communes de Minzier, Contamine-Sarzin, Musièges et Chessenaz, afin de leur présenter les actions du SIV et d'envisager une collaboration.

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 22h.

La Présidente,  
Sylvie Rinaldi

Le Secrétaire de séance,  
Louis Lapraz